

Option	Matériel obligatoire au 05 septembre 2011	Matériel obligatoire au 01 décembre 2011
SKI ALPIN	<p>Un sac à dos de 30l Des chaussures de Trekking (tige haute ou basse)</p>	<p>DVA / Pelle / Sonde Licence FFS Equipement de ski* Un casque de ski Une dorsale</p>
MONTAGNE	<p>Un sac à dos de 45l Des chaussures de Trekking (tige haute ou basse) Un baudrier Des chaussons d'escalade Un appareil d'assurance (type toucan ou reverso) Deux mousquetons de sécurité forme poire Une sangle fine 120cm Casque d'escalade Une boussole avec miroir de visé Une carte IGN top 25 de la vallée de Chamonix</p>	<p>Casque de ski Equipement de ski* DVA / Pelle / Sonde</p>

*En fonction de votre option, l'équipement de ski obligatoire est différent. Les coordonnateurs vous conseilleront sur le choix du matériel hivernal à l'automne 2011.